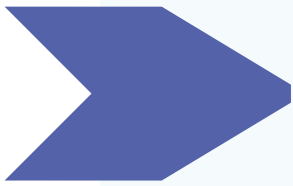




CATALOGUE DE FORMATION

2027



PRÉAMBULE

FORMASENS vous invite à découvrir son catalogue de formations 2027 dédié au handicap. Cette offre s'adresse à la fois aux professionnels des entreprises, collectivités et associations, aux acteurs du secteur médico-social ainsi qu'aux personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Vous retrouverez ainsi des formations :

- Sur la **connaissance des handicaps** (handicap intellectuel, handicap psychique, troubles du neurodéveloppement, autisme) **et l'accessibilité**, pour permettre aux professionnels de mieux comprendre les besoins des personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre les adaptations favorisant leur participation et leur inclusion ;
- Sur **l'accompagnement des personnes** en situation de handicap, à destination des acteurs du secteur médico-social, avec des thématiques telles que la Communication Alternative et Améliorée (CAA), l'autodétermination, la parentalité, la NBAS, afin de renforcer les pratiques professionnelles et de soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ;
- Pour les **personnes en situation de handicap**, afin de développer leurs compétences dans leur vie quotidienne (internet, sport, santé, autodétermination...) et dans leur vie professionnelle (gestes et postures, préparation à la retraite...)*.

Toutes nos formations sont proposées en intra-établissement, au plus près de vos besoins et de vos réalités de terrain (le formateur vient former un groupe dans votre structure) et certaines sont également planifiées en inter-établissements (inscriptions individuelles). Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour découvrir les sessions inter programmées tout au long de l'année.

Certifié Qualiopi, FORMASENS garantit la qualité de ses actions de formation et la mobilisation des financements des Opco.

Parce que chaque projet de formation est unique, nous restons à votre écoute pour construire des formations sur mesure.

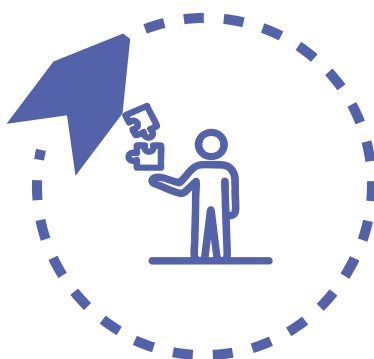
**Cette partie est présentée en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) afin de permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leurs formations et aux professionnels qui les accompagnent de disposer d'un support de présentation accessible.*

SOMMAIRE

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ.....	5
Accueillir les personnes en situation de handicap.....	6
Accueillir un enfant en situation de handicap dans un collectif.....	7
Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A).....	8
Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	9
Découvrir les troubles du neurodéveloppement (TND)	10
Découvrir le handicap intellectuel.....	11
Qu'est-ce que l'autisme ?.....	12
Découvrir le handicap psychique.....	13
Premiers secours en santé mentale (PSSM)	14
Devenir référent handicap de son entreprise	15
Prévenir la désinsertion professionnelle et engager une dynamique de maintien dans l'emploi.....	16
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	19
Adapter sa posture face aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND).....	20
Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables.....	21
Accompagner le handicap psychique.....	22
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile	23
Communication Alternative Améliorée (CAA) : utiliser les outils et construire un projet.....	24
Communication Alternative Améliorée (CAA) : utiliser des supports visuels et la communication gestuelle.....	25
Gérer les comportements de crise (PCM).....	26
Accompagner les personnes handicapées sur internet.....	27
Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.....	28
Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....	29
Initiation à la NBAS	30
Évaluer le comportement des nouveau-nés avec la NBAS	31
Encourager les personnes à la prévention et au dépistage	32
Promouvoir l'équilibre alimentaire auprès des personnes	33
Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté » - SRAV-A.....	34
Devenir référent sport en ESMS.....	35
Autodétermination : soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....	36
Autodétermination : devenir une personne ressource au sein de son ESMS	37
Les enjeux de la RQTH et des orientations professionnelles.....	38
Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées.....	39
Initiation à la démarche éthique en ESMS	40
Exploiter la donnée pour répondre aux enjeux du secteur médico-social.....	41
Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association	42
Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux.....	43
FORMATIONS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES	47
Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement.....	48
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS).....	50
Je suis administrateur d'une association médico-sociale	52
Animer une réunion.....	54
Parler en public	56
Gérer ses émotions.....	58
Devenir un pair-aidant.....	60
Bouger pour sa santé.....	62
Bien se nourrir	64
Prendre soin de sa santé.....	66
Vie intime, amoureuse et sexuelle	68
Aller sur internet en sécurité	70
Initiation aux premiers secours	72
Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail	74
Gestes et positions au travail.....	76
Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT	78
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT	80
Bienvenue à la retraite.....	82
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.....	84



HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ



HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

Accueillir les personnes en situation de handicap	6
Accueillir un enfant en situation de handicap dans un collectif	7
Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)	8
Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	9
Découvrir les troubles du neurodéveloppement (TND).....	10
Découvrir le handicap intellectuel.....	11
Qu'est-ce que l'autisme ?	12
Découvrir le handicap psychique.....	13
Premiers secours en santé mentale (PSSM).....	14
Devenir référent handicap de son entreprise.....	15
Prévenir la désinsertion professionnelle et engager le maintien de l'emploi....	16



Accueillir les personnes en situation de handicap

Formation aux 5 types de handicap

L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est un élément fondamental pour permettre l'inclusion des personnes handicapées. Ainsi, les ERP pouvant accueillir plus de 200 personnes, ont l'obligation de former les professionnels appelés à être en contact avec les usagers et les clients, sur l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées.

Cette formation, qui répond à l'obligation des ERP, fait intervenir des experts des 5 familles de handicap (moteur, visuel, intellectuel, auditif et psychique), pour identifier les particularités et connaître les attitudes à adopter. Cela permettra aux professionnels d'être en capacité d'offrir la même qualité de service à tous les usagers/clients.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Connaître et comprendre les spécificités des différents handicaps
- Savoir s'adapter à une diversité de situations d'accueil et d'accompagnement dans son cadre d'intervention
- Savoir adapter sa communication verbale et non verbale en fonction d'une situation particulière
- Acquérir les principaux gestes, postures et techniques d'accompagnement appropriés vis-à-vis des spécificités de chaque famille de handicap
- Savoir proposer l'offre de service adaptée disponible au sein de la structure ou du véhicule en réponse à la situation particulière
- Proposer à sa structure des améliorations dans le domaine de l'accessibilité

Public

- Professionnels / intervenants en contact avec les usagers et les clients
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Le handicap

- Présentation générale du handicap
- Les différentes lois autour du handicap
- Les conséquences du handicap dans la société

> La communication, les gestes, les postures et les techniques pour accueillir et renseigner une personne en situation de :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap psychique
- Handicap auditif
- Handicap intellectuel

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

3 150 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Intervention d'experts de chaque handicap

Approche pratico-pratique et concrète, exemples, cas pratiques, témoignages, vidéos

Questionnaire d'évaluation final

Répond à l'obligation de formation des ERP ayant un accueil > 200 personnes

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A) (p. 8)



Accueillir un enfant en situation de handicap dans un collectif

L'accueil d'enfants en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles du neurodéveloppement) dans les structures classiques constitue un levier majeur d'inclusion sociale. Les professionnels peuvent parfois se sentir démunis face aux besoins spécifiques de certains enfants, aux difficultés de communication, aux comportements inhabituels ou encore aux adaptations à mettre en place dans le quotidien.

Cette formation propose des repères théoriques et pratiques afin de soutenir les professionnels dans l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Elle vise à mieux comprendre les besoins spécifiques et à identifier des ajustements concrets facilitant l'intégration de l'enfant et sa participation au sein du groupe, en lien avec les familles et les éventuels partenaires.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les besoins des enfants en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles du neurodéveloppement)
- Repérer les difficultés entravant la participation de l'enfant au sein du groupe
- Identifier et mettre en place des outils et stratégies facilitant l'inclusion de l'enfant
- Adapter leur posture professionnelle et proposer des ajustements de l'environnement d'accueil
- Collaborer efficacement avec les familles et les partenaires mobilisés

Public

- Professionnels exerçant en crèche, périscolaire, centres sportifs, centres de loisirs, professionnels de l'enfance et de la jeunesse, enseignants
- Maximum de 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Les représentations autour du handicap et enjeux de l'inclusion
- > Les besoins spécifiques des enfants présentant une déficience intellectuelle (ou troubles du neurodéveloppement, retard de développement)
- > Observer les besoins et repérer les situations de difficulté
- > Adapter l'environnement et les interactions au sein du groupe
- > Présentation d'outils éducatifs concrets pour favoriser l'inclusion au sein du groupe travail avec les familles et les partenaires
- > Repères pour la gestion des comportements complexes

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthodes pédagogiques participatives

Présentation d'outils transférables directement dans le quotidien

Analyse de situations concrètes et réflexion autour des pratiques professionnelles

Evaluation des acquis et bilan de formation



Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) à tous types de handicap. Les aménagements permettant l'accès à un service ou à un bâtiment sont souvent réalisés pour les personnes handicapées moteur, mais peu d'actions sont mises en place pour les personnes handicapées intellectuelles.

Cette formation, qui est également un préalable à la labellisation S3A (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles), propose de comprendre les besoins et attentes de ces personnes pour imaginer ensemble des solutions leur permettant d'accéder à vos services.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les caractéristiques liées au handicap intellectuel
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Appliquer les bonnes pratiques pour un accueil et un accompagnement adapté
- Participer à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles

Public

- Personnes en contact avec du public
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Approche du handicap mental / intellectuel

- Représentation du handicap intellectuel
- Définition du handicap intellectuel
- Les conséquences pour les personnes handicapées intellectuelles

> Présentation du principe d'accessibilité

- Cadre législatif en faveur de l'accessibilité
- Accessibilité universelle et inclusion
- La démarche S3A et l'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale
- Les supports numériques adaptés

> Les bonnes pratiques

- Quels sont les attitudes, les comportements, les bonnes pratiques à avoir face à ce public

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique,
expositive et démonstrative

Cas pratiques, vidéos,
témoignage d'une personne
handicapée, échanges

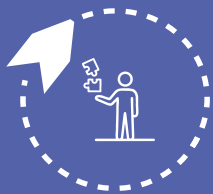
Questionnaire d'évaluation final

Cette formation
est un préalable à la
labellisation S3A



FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Rédiger des documents
en Facile À Lire et à
Comprendre (🔗 p. 9)



Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation vous permettra de maîtriser la méthode FALC et de rédiger des documents dans le respect des bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Rédiger des documents accessibles et adaptés à des personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'implication des personnes handicapées intellectuelles dans l'élaboration de ces documents

Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public et personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC : utilisation des mots, construction des phrases, règles sur la forme
- Le FALC comme vecteur d'évolution des pratiques professionnelles
- Expériences et outils

> La pratique du FALC

- Présentation par chaque participant d'un document réalisé en FALC
- Retour sur la qualité de la rédaction et le déploiement de la méthode
- Propositions d'améliorations
- L'utilisation du pictogramme FALC

Durée

2 jours (14 heures)
Intersession après la
1^{ère} journée

Date et lieu

En inter :
- 23 et 30/09/2027, Besançon
- 31/03 et 06/04/2027, Belfort

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques, travaux intersession : rédaction par chaque participant d'un document en FALC

Évaluation d'un document rédigé

Participation de personnes handicapées intellectuelles

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- CAA : utiliser les outils et construire un projet (📄 p. 24)



Découvrir les troubles du neurodéveloppement (TND)

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'accueillir et/ou travailler en lien avec des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) : collègues, clients ou personnes accompagnées.

Cette formation vous propose une approche sur les TND. Avoir des connaissances sur ce que recoupent les difficultés cognitives, leurs conséquences et les postures possibles, donne des clés de lecture et des pistes d'action en faveur de ce public.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Avoir des connaissances sur les TND
- Adapter sa posture face à une personne en situation de handicap cognitif

Public

- Professionnels susceptibles d'être en lien avec des personnes en situation de handicap cognitif
- Maximum de 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Qu'est-ce que la cognition

- Les différentes fonctions cognitives
- Leur fonctionnement en interaction
- Les facteurs les influençant – maladies, sommeil, culture, psychisme

> Qu'est-ce qu'un TND ?

- Troubles spécifiques des apprentissages (Dys)
- Déficit de l'attention/hyperactivité (TDA)
- Troubles de la communication
- Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Trouble du développement intellectuel
- Autres troubles du neurodéveloppement

> Quelle posture adopter ? Quelques clés de réponse.

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Vidéos sur le site de l'ADNA à visionner en amont

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Exemples, échanges, questions / réponses

En partenariat avec l'ADNA

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap intellectuel ([p. 11](#))
- Qu'est-ce que l'autisme ? ([p. 12](#))
- Découvrir le handicap psychique ([p. 13](#))



Découvrir le handicap intellectuel

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'être amené à travailler en lien avec des personnes handicapées intellectuelles : personnes accompagnées par sa structure ou collègues.

Souvent peu connu, le handicap intellectuel nécessite d'être compris pour lever les éventuels a priori et pouvoir interagir au mieux avec ces personnes.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap
- Communiquer de façon adaptée avec les personnes handicapées intellectuelles
- Identifier les enjeux de l'inclusion

Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap intellectuel
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Le handicap

- Définition
- Le handicap intellectuel
- Le handicap au quotidien
- Les droits des personnes
- Les structures accueillantes
- L'accessibilité : les aspects réglementaires, le S3A, l'inclusion

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale

> Sensibilisation à l'auto-représentation

- L'autodétermination
- Les associations d'auto-représentation

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Intervention possible d'une personne handicapée membre d'une association d'auto-représentation

Mises en situation, supports vidéos, échanges avec une personne handicapée intellectuelle

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A) (🔗 p. 8)
- Rédiger des documents en FALC (🔗 p. 9)



Qu'est-ce que l'autisme ?

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

À ce titre, il est essentiel de repérer les signes de développement inhabituel du jeune enfant afin de faciliter l'accès à un diagnostic précoce et de mettre en place des interventions susceptibles de limiter le sur-handicap.

Il est également important de reconnaître les adultes avec autisme pour permettre notamment d'adapter sa communication.

Cette formation propose de découvrir les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir l'autisme
- Identifier les signes d'alerte
- Aborder la question avec l'entourage
- Identifier les personnes à contacter, vers qui s'orienter

Public

- Professionnels exerçant en services d'aide à domicile, établissements et services médico-sociaux, crèches, centres de loisirs, périscolaires ou assistantes maternelles...
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les caractéristiques de l'autisme

- Le neurodéveloppement
- Particularités sensorielles, troubles de communication, stéréotypies, intérêts restreints, comportements répétitifs
- Les différentes formes d'autisme
- Comment reconnaître les TSA, les signes d'alerte

> La reconnaissance et le soutien aux aidants

- Communication avec l'entourage (proches aidants)
- Témoignage de parents (vidéo)

> Les structures existantes

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active,
démonstrative

Quiz, exemples et cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (🔗 p. 21)
- Découvrir les troubles du neurodéveloppement (TND) (🔗 p. 10)



Découvrir le handicap psychique

Que ce soit parmi les collègues, les clients ou les personnes accompagnées, on peut être amené à rencontrer des personnes en situation de handicap psychique.

Cette formation vous propose de découvrir les spécificités de ce handicap pour mieux comprendre et communiquer avec ces personnes.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique des autres handicaps
- Adopter la bonne attitude face à une personne en situation de handicap psychique

► Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Le handicap psychique et ses conséquences

- Quelques données chiffrées
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Les principales maladies et les différents troubles :
 - Les schizophrénies
 - Les troubles bipolaires
 - Les troubles dépressifs
 - Les troubles obsessionnels compulsifs
 - Les phobies
- Les conséquences

> Les besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Les différents types de prise en charge thérapeutique
- Les différents types d'accompagnement médico-sociaux
- Quelle attitude adopter face à une personne ?

> Le réseau de partenaires

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Échanges, exemples, étude de cas, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner le handicap psychique (📖 p. 22)



Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à quelqu'un en difficulté.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mobiliser les connaissances de base concernant les troubles de santé mentale permettant de les repérer
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale et relayer au service le plus adapté
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Encourager à aller vers des professionnels adéquats

Public

- Adultes souhaitant devenir secouriste en santé mentale
- De 8 à 16 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Connaissances générales sur les troubles psychiques les plus courants

- Troubles dépressifs, anxieux, psychotiques, liés à l'utilisation de substances

> Approche des différentes situations de crise

- Attaque de panique, crise après un événement traumatique, crise suicidaire, crise psychotique sévère, crise liée à l'utilisation de substances

> L'acquisition d'un plan d'action simple et concret pour aider en cas de crise et hors crise

> Les représentations concernant la santé mentale

> Les ressources disponibles

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : 11 et 12/10/2027, Besançon

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

En intra : 2 100 € net de taxes par groupe

En inter : 250 € par personne

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Mises en situation, vidéos, témoignages, activités autour du contenu théorique

Témoignage de secouriste

Remise du manuel PSSM France

Délivrance d'un certificat de formation PSSM

Questionnaire d'évaluation final



Devenir référent handicap de son entreprise

Depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, toute entreprise employant au moins 250 salariés doit désigner un référent handicap. Agissant en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, le référent handicap est « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » au sein de l'entreprise (article L.5213-6-1 du Code du travail).

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le rôle et les missions du référent handicap
- Maîtriser l'environnement du handicap au travail
- Mener les entretiens avec un salarié en situation de handicap
- Accompagner un salarié en situation de handicap dans son parcours au sein de l'entreprise
- Travailler avec les différents acteurs : services de prévention et santé au travail, Cap emploi, Ressources Humaines...

Public

- Référents handicap, personnes devant désigner les référents handicap, directeurs et responsables des ressources humaines, médecins du travail, membres de la CSSCT
- Maximum de 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Le rôle et les missions du référent handicap
- > L'environnement du handicap en milieu professionnel
- > La reconnaissance des situations de handicap et le développement des moyens de compensation
- > L'intégration et l'accompagnement de la carrière
- > La méthodologie du maintien dans l'emploi
- > Les entretiens avec la personne en situation de handicap
- > La rédaction de son plan d'actions annuel

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : 16 et 17/11/2027, Besançon

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

En intra : 2 100 € net de taxes par groupe

En inter : 390 € net de taxes par personne

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Études de cas, exercices pratiques, échanges

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Prévenir la désinsertion professionnelle et engager une dynamique de maintien dans l'emploi (🔗 p. 16)
- Découvrir le handicap intellectuel (🔗 p. 11)
- Découvrir les TND (🔗 p. 10)
- Découvrir le handicap psychique (🔗 p. 13)



Prévenir la désinsertion professionnelle et engager une dynamique de maintien dans l'emploi

Le maintien en emploi est un véritable enjeu RH pour les entreprises confrontées à la nécessité de gérer les cas d'inaptitude, de handicap, de reclassement des salariés afin de conserver les talents et compétences et répondre à leurs obligations légales.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Intégrer les notions de maintien en emploi et dans l'emploi
- Identifier les enjeux de la désinsertion professionnelle et maîtriser le cadre réglementaire de l'inaptitude
- Détecter les risques d'inaptitude et accompagner les salariés dans le reclassement et le maintien dans l'emploi
- Prévenir l'inaptitude et sensibiliser les différents acteurs de l'entreprise autour du maintien dans l'emploi

► Public

- Professionnels des ressources humaines, professionnels identifiés comme référent handicap au sein de son entreprise, médecins du travail, infirmiers de santé au travail ...
- Maximum de 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> La désinsertion professionnelle : définition, cadre réglementaire et enjeux

> L'anticipation des inaptitudes au travail

> L'analyse des risques liés aux postes de travail et la détection des risques d'inaptitude

> L'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap

> L'aménagement des postes de travail et l'accompagnement des salariés dans le reclassement

> La mise en place et l'animation d'une politique de maintien dans l'emploi

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

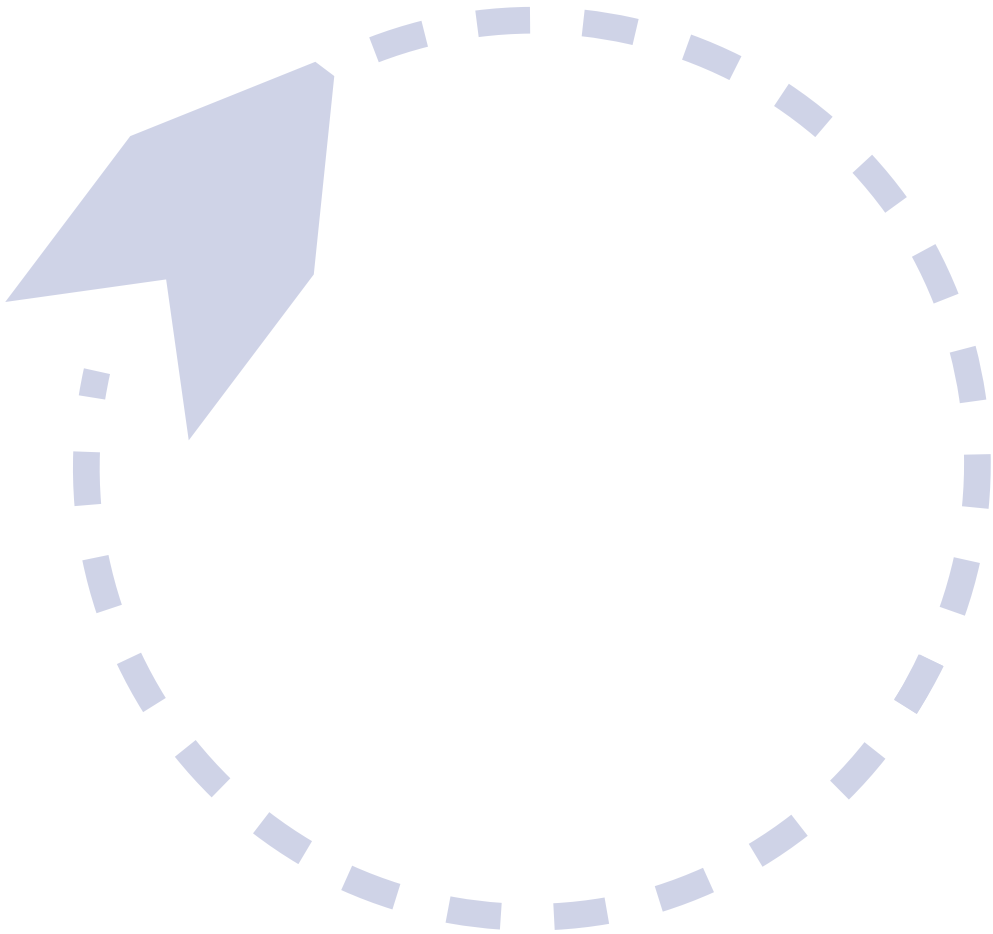
Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Études de cas, exercices pratiques, échanges

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Devenir référent handicap de son entreprise (📄 p. 15)





ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Adapter sa posture face aux personnes présentant des TND	20
Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables	21
Accompagner le handicap psychique	22
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile.....	23
CAA : utiliser les outils et construire un projet.....	24
CAA : utiliser des supports visuels et la communication gestuelle	25
Gérer les comportements de crise (PCM)	26
Accompagner les personnes handicapées sur internet	27
Accompagner la vie affective et sexuelle des personnes handicapées	28
Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels	29
Initiation à la NBAS.....	30
Evaluer le comportement des nouveau-nés avec la NBAS.....	31
Encourager les personnes à la prévention et au dépistage.....	32
Promouvoir l'équilibre alimentaire auprès des personnes.....	33
Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté - SRAV-A »	34
Devenir référent sport en ESMS.....	35
Autodétermination : soutenir le pouvoir d'agir des personnes.....	36
Autodétermination : devenir une personne ressource dans son ESMS	37
Les enjeux de la RQTH et des orientations professionnelles.....	38
Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées.....	39
Initiation à la démarche éthique en ESMS.....	40
Exploiter la donnée pour répondre aux enjeux du secteur	41
Intégrer une personne en situation de handicap au sein de la gouvernance	42
Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux	43



Adapter sa posture face aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND)

Les structures médico-sociales et sociales accompagnant des personnes dans leur insertion et le maintien dans la scolarité, dans l'apprentissage, en formation ou en emploi peuvent avoir des publics présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) / handicap cognitif.

Cette formation vous propose d'appréhender les spécificités de ce handicap. Comprendre, repérer les compétences cognitives mais aussi ce qui constitue un frein, avoir des connaissances sur les conséquences dans leur quotidien ainsi que les adaptations possibles, favorise l'insertion de ces personnes en situation de handicap cognitif.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir les TND : comprendre les indices et avoir des points de repère
- Adapter sa posture et connaître les acteurs clés mobilisables
- Découvrir des solutions de compensation concrètes pour adapter son accompagnement aux personnes en situation de troubles cognitifs

Public

- Professionnels en contact avec des publics en situation de handicap cognitif / présentant des TND
- Maximum de 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Qu'est-ce que la cognition ?

- Les différentes fonctions cognitives
- Leur fonctionnement en interaction
- Les facteurs les influençant – maladies, sommeil, culture, psychisme

> Comment repérer un trouble cognitif / TND ?

- Approche des concepts « normal / pathologie » et « compétences / performances »
- Quand parler de déficit, d'incapacité, de handicap ?

> Cognition et pathologies

- Déficience intellectuelle / handicap intellectuel
- Troubles développementaux : syndromes « DYS », autisme...
- Pathologies neurologiques
- Pathologies psychiatriques

> Quels retentissements d'une problématique cognitive dans un contexte d'emploi, de formation, d'apprentissage ?

- Quelles observations faites-vous ?
- Que manifestent les personnes en situation de handicap cognitif ?
- Que peut-on en comprendre sur le plan cognitif ?
- Quels sont les aménagements/compensations à mettre en place (rythme de travail, organisation, supports de travail, besoin de tutorat, étayage d'équipe, communication...) ?

Durée

1,5 jour (10h30)

Intersession après la 1ère journée

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Vidéos sur le site de l'ADNA à visionner en amont

Coût pédagogique

1 570 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Exemples, échanges, initiation à différents outils de compensation, mises en situation autour de tests neuropsychologiques, discussion autour de situations concrètes à partir du terrain

En partenariat avec l'ADNA

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir les troubles du neurodéveloppement (TND) (p. 10)



Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. Pour les personnes avec autisme, « la société doit garantir un plein accès à l'éducation et à la formation ».

La structuration du temps, de l'espace, de la communication ainsi que la prise en compte des particularités sensorielles et des routines sont indispensables à l'accompagnement de la personne.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies préventives pour limiter l'apparition des troubles du comportement
- Identifier les besoins des personnes et mettre en place les outils adaptés
- Décrire des stratégies pour limiter l'apparition des troubles du comportement

► Public

- Professionnels accompagnant des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Maximum 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> La définition du TSA

> La communication

> Les outils pratiques

- Exemple de matériel adapté
- Préparation de supports concrets
- Planning, objets, etc.

> L'augmentation des comportements

- Les principes généraux du renforcement
- Les méthodes

> La diminution des comportements

- Les principes de l'extinction
- Les avertissements à l'usage de la punition

> Les stratégies préventives

- Avertisseurs de transition
- Les choix
- Limiter les consignes, etc.

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, parcours ABC

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Qu'est-ce que l'autisme ? (📄 p. 12)
- Gérer les comportements de crise (PCM) (📄 p. 26)



Accompagner le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus de personnes présentant un handicap psychique.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre ce handicap et d'identifier des pistes d'actions en faveur de ce public.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique du handicap mental
- Prendre en charge de manière adaptée les personnes en situation de handicap ayant des troubles psychiques

► Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Définitions

- Le handicap, le handicap psychique et le handicap mental

> La prise en charge de la maladie

- Les objectifs de la prise en charge
- Des parcours et des situations hétérogènes
- Le partenariat extérieur
- Les intervenants en intra

> Présentation des 5 maladies mentales

- Les schizophrénies
- Les troubles bipolaires
- Les troubles dépressifs
- Les troubles obsessionnels compulsifs
- Les phobies

> Les profils d'effets indésirables de médicaments

> Propositions d'actions en faveur des personnes en situation de handicap psychique

> Exploration de situations vues sur le terrain, croisées avec la théorie

> La posture professionnelle dans l'accompagnement

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Découvrir le handicap psychique » (p. 11) ou avoir une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap psychique (p. 13)



Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile

Les personnes handicapées intellectuelles vieillissantes ont des besoins spécifiques. Pour un accompagnement à domicile de qualité, il est important de comprendre ces besoins particuliers et les possibilités pour y répondre au mieux.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les effets du vieillissement liés au handicap intellectuel
- Créer les conditions favorables pour un accompagnement adapté des personnes handicapées vieillissantes
- Repérer et gérer des situations particulières (agressivité verbale, état de crise, etc.)

► Public

- Professionnels de l'accompagnement à domicile
- Maximum 15 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Évolution du handicap et de l'espérance de vie des personnes handicapées

- Définition de la personne handicapée vieillissante
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différents handicaps reconnus
- Le vieillissement général de la population
- Différence entre une personne vieillissant « normalement » et une personne vieillissant en situation de handicap intellectuel
- La vie en établissement médico-social ou à domicile

> Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées intellectuelles

- Comment se comporter avec une personne en situation de handicap intellectuel ?
- Qu'est-ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le S3A ?
- Les pistes de comportement face à chaque difficulté spécifique
- La prévention de la maltraitance, la culture de la bientraitance : quelles spécificités dans l'intervention à domicile ?
- La nécessité de partenariats et d'accès aux soins : les différents services et partenaires existants
- Les mesures de tutelle et de curatelle
- Vieillir au domicile des parents / vieillir seul à domicile

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Étude de cas pratiques, brainstorming, exercices questions / réponses, retours d'expériences

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap intellectuel (p. 11)



Communication Alternative Améliorée (CAA) : utiliser les outils et construire un projet

La CAA est un outil essentiel dans l'accompagnement des personnes qui présentent des troubles du langage et de la communication. Elle permet de soutenir leur compréhension et de développer leur expression. La CAA joue ainsi un rôle majeur dans la qualité des interactions sociales et dans l'accès aux apprentissages. Pour ces personnes aux besoins langagiers spécifiques, la CAA est intrinsèquement liée à l'autodétermination, elle va influencer sur le développement, l'orientation et la qualité de vie du bénéficiaire.

Cette formation vous permettra de vous approprier les différents outils de CAA et de savoir définir des objectifs et construire un projet pour soutenir activement le développement de la communication des personnes que vous accompagnez.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la CAA et de nommer plusieurs outils de CAA
- Modéliser sur les différents outils de CAA
- Créer un tableau de langage assisté (TLA)
- Identifier son rôle et sa responsabilité dans la mise en place des outils de CAA
- Comprendre l'importance de la robustesse des outils de CAA et savoir la caractériser
- Créer un projet CAA avec des objectifs précis et adaptés

Public

- Professionnels accompagnant de personnes avec troubles de la communication, du langage, de la pragmatique
- Maximum de 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > La Communication Alternative Améliorée (CAA)
- > Les outils de CAA
- > La modélisation
- > La construction d'un Tableau de Langage Assisté (TLA)
- > Les outils robustes en CAA
- > L'appropriation d'un nouvel outil de CAA
- > Construire et faire vivre un projet CAA auprès d'une personne accompagnée
- > Être acteur de la CAA au sein d'une équipe

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative.

Mises en situation, exercices pratiques, études de cas.

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- CAA : utiliser des supports visuels et la communication gestuelle (📄 p. 25)



Communication Alternative Améliorée (CAA) : utiliser des supports visuels et la communication gestuelle

Favoriser la communication des personnes en situations de handicap constitue un enjeu fondamental de l'accompagnement. Les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans le domaine de l'accès à la compréhension et à l'expression, peuvent entraîner incompréhensions, frustrations ou difficultés relationnelles.

Cette formation vous propose d'apprendre à mettre en place des supports visuels simples et fonctionnels adaptés aux besoins de communication des personnes et à utiliser la communication gestuelle comme appui à la communication orale.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les enjeux de la communication dans le quotidien des personnes accompagnées
- Définir les principes de base de la CAA
- Concevoir et utiliser des supports visuels adaptés aux besoins
- Utiliser les principaux signes de communication gestuelle en soutien à la communication orale
- Identifier les outils et stratégies favorisant la compréhension et l'expression

Public

- Professionnels de l'accompagnement médico-social
- Maximum de 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Les principes de base de la Communication Alternative et Améliorée (CAA)
- > Les différents types de supports visuels au service de la communication :
 - Cahier de vie et supports de communication
 - Plannings visuels et repères temporels
 - Supports de choix et de demande
 - Séquentiels et supports favorisant l'autonomie
- > La création et l'adaptation de supports visuels
- > Les intérêts de la communication gestuelle dans le développement de la communication
- > L'apprentissage des signes essentiels du quotidien : besoins fondamentaux, activités, émotions, etc.
- > L'association des signes et des supports visuels

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique participative

Présentation d'outils directement transférables dans le quotidien professionnel

Analyse de situations concrètes et réflexion autour des pratiques professionnelles

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- CAA : utiliser les outils et construire un projet (p. 24)



Gérer les comportements de crise (PCM)

La formation **Professional Crisis Management (PCM)** comprend des techniques de préventions et d'intervention physique face à des comportements d'agressivité et de perturbation de l'environnement.

Toutes les méthodes proposées sont basées sur les principes de l'analyse du comportement et la mécanique du corps humain. Les principes de PCM s'appuient sur la dignité de la personne accompagnée et sur l'absence de coercition ou de douleurs, ainsi que sur la liberté de choix.

Les quatre stratégies d'interventions sont la prévention, la désescalade, l'intervention physique de crise et enfin les stratégies de post-crise.

La formation est proposée sur 3 jours (PCM1) ou de manière plus approfondie sur 4 jours (PCM2).

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir un comportement de crise
- Mettre en place des stratégies de prévention et de désescalade non-physiques
- Intervenir physiquement face à une crise
- Mettre en place des stratégies de post-crise
- Intégrer le système PCM dans un programme d'accompagnement

Public

- Professionnels accompagnant des personnes avec autisme ou déficience intellectuelle ayant des comportements très agressifs
- Il est souhaitable qu'un minimum de deux personnes d'un même service soient formées
- Maximum de 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Définition d'un continuum de crise
- > Les bonnes pratiques professionnelles et les principes directeurs PCM
- > Les stratégies de prévention de crise et de désamorçage de la crise
- > Les interactions non physiques
- > Les techniques de sécurité personnelle
- > Les interactions physiques :
 - Critères d'utilisation et considération sur la sécurité
 - Immobilisation verticale et horizontale
 - Transport
- > Description des procédures à suivre en post-crise

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Avoir une bonne condition physique (être capable de se tenir à genoux, cinq fois en une minute).

Coût pédagogique

3 600 € net de taxes par groupe

LES +

**La méthode pédagogique
expositive et participative**

**Analyse de cas, ateliers
pratiques, discussions, remise du
manuel PCM**

**Délivrance d'un certificat de
formation PCM**

**Formateur certifié par
Professional Crisis
Management Association (USA)**

**Questionnaire d'évaluation final
et évaluation pratique**

**Recertification annuelle
pour maintenir ses
compétences (1 jour)**



Accompagner les personnes handicapées sur internet

Les personnes handicapées intellectuelles utilisent de façon régulière internet et les réseaux sociaux, mais ces usages ne sont pas sans risques.

Il est nécessaire pour les professionnels de connaître les principales utilisations d'internet et des applications pour apporter une réponse adaptée aux personnes, dans le respect de leur vie privée.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes applications et utilisations d'internet
- Sensibiliser les personnes handicapées intellectuelles aux risques liés à l'utilisation d'internet
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans l'usage des principales fonctionnalités d'internet

Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les basiques d'internet

- Quel matériel ? Quel navigateur ? Quels moteurs de recherche ?

> Les bonnes pratiques web pour limiter les risques

> Les droits et devoirs de tout internaute

> Le courriel : créer une adresse e-mail et la sécuriser

> Les différentes plateformes de service public : focus sur Mon Espace Santé et les téléservices de la CPAM

> Les réseaux sociaux : généralités

- Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Skype, YouTube, TikTok

> Garder la maîtrise sur les sites :

- De rencontre en ligne
- De jeux en ligne
- D'achats en ligne
- De téléchargements (films, musiques)

> L'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles sur internet à l'aide de supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette et un smartphone
Des connaissances en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sont un +

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, échanges, vidéos, remise de support pédagogique en FALC (au format numérique)

Questionnaire d'évaluation final

Un ordinateur, smartphone ou tablette par stagiaire est recommandé

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Aller sur internet (🔗 p. 68)



Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Le droit à vivre une vie affective et sexuelle est une dimension fondamentale de la relation à soi-même et aux autres. L'approche de la sexualité en établissement doit trouver sa place dans l'écoute, l'information, la formation et le soutien à la personne accueillie.

Entre la mission de protection et la promotion de l'autonomie que les professionnels mettent en œuvre dans leurs pratiques quotidiennes, quelles sont les possibilités d'exercice du droit à une Vie Intime, Affective et Sexuelle (VIAS) dans le secteur médico-social ?

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Analyser la question de la VIAS dans le secteur du médico-social
- Confronter l'impact des représentations dans la pratique
- Acquérir les repères législatifs concernant la sexualité
- Repérer l'impact du handicap sur l'expression de la sexualité et la place de l'environnement
- Identifier les différentes manifestations affectives et sexuelles
- Développer des pistes de réflexion et d'accompagnement

Public

- Professionnels accompagnant des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La sexualité humaine

- Les différentes dimensions sexuelles
- L'impact de nos représentations

> Des repères législatifs

- Les textes qui réglementent la sexualité
- Le respect des droits à exercer sa sexualité
- La question du consentement

> La sexualité des personnes en situation de handicap : les possibles freins

- Impact du handicap sur l'expression de la sexualité
- La place des familles
- La position de l'établissement ou service concernant l'accompagnement à la sexualité
- Le positionnement du professionnel dans l'accompagnement à la sexualité

> Un accompagnement et une éducation à la sexualité

- Les enjeux d'un accompagnement juste et respectueux de la personne
- Étude de thématiques à partir des situations choisies avec les stagiaires

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

3 450 € net de taxes par groupe

LES +

Apports théoriques animés de façon interactive

Exemples cliniques, vidéo, brainstorming, photo-langage, étude de cas, discussion, pistes de travail

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels (📄 p. 29)



Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels

Comme tout adulte, les personnes handicapées intellectuelles peuvent souhaiter avoir des enfants, et devenir parents.

Comment les accompagner et quelles sont les particularités à prendre en compte ?

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Entendre, accueillir et accompagner un désir d'enfant
- Identifier les particularités de la parentalité des personnes handicapées
- Savoir quel réseau mobiliser pour travailler en partenariat

► Public

- Professionnels accompagnant des adultes handicapés intellectuels
- Maximum 10 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Contexte, données chiffrées et préjugés

> Le désir d'enfant

- Les motivations
- Comment l'accueillir et l'accompagner ?

> La parentalité

- Les incidences du handicap des parents dans la prise en charge de leurs enfants, par tranche d'âge
- L'accompagnement dès la grossesse
- La mobilisation d'un réseau de partenaires

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissance du handicap intellectuel

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Exemples, échanges, brainstorming, retour de témoignages d'adultes

Remise d'outils possible

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap intellectuel (📄 p. 11)
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap (📄 p. 28)



Initiation à la NBAS

Formation niveau I à la NBAS (Neonatal Behavioral Assessment Scale)

Les premières semaines de développement sont un moment clé pour le bébé. La NBAS (ou échelle de Brazelton) permet aux professionnels de partager une observation du bébé avec ses parents et d'individualiser un accompagnement.

Cette formation vous permettra de découvrir la NBAS et d'apprécier plus finement les compétences et le comportement du bébé.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Découvrir T. Brazelton, le cadre conceptuel, ses recherches, son influence
- Identifier les enjeux psychiques de la parentalité et de la rencontre parent-bébé.
- Repérer les compétences et les vulnérabilités du bébé

Public

- Professionnels diplômés du champ de la périnatalité : médecins, psychologues, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, kinésithérapeutes, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants...
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Devenir parents / Guidance parentale préventive
- > La périnatalité : période de vulnérabilité : intérêt de la NBAS
- > Historique et utilisation clinique de la NBAS
- > Le comportement du bébé et ses capacités d'adaptation
- > La théorie synactive d'Als : régulations ou dysrégulations des systèmes observés
- > Les différentes applications de cette observation Brazelton
- > La variabilité interindividuelle chez les bébés

Durée

2 jours consécutifs (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 800 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique participative, active et démonstrative

Exercices pratiques, mises en situation, vidéo, pratique sur poupon, bibliographie

Questionnaire d'évaluation final

Formatrices habilitées par le Brazelton Center Institute de Boston (USA) à la NBAS

1^{er} niveau de la formation à l'habilitation à la NBAS

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Évaluer le comportement des nouveau-nés avec la NBAS (📄 p. 31)



Évaluer le comportement des nouveau-nés avec la NBAS

Formation niveau 2 à la NBAS (Neonatal Behavioral Assessment Scale)

L'échelle d'évaluation du comportement néonatal mise au point par Terry Brazelton et son équipe, est l'examen disponible le plus complet du comportement du nouveau-né dans ses deux premiers mois de vie. Le NBAS (ou échelle de Brazelton) permet aux professionnels de périnatalité de partager une observation du bébé avec ses parents et d'individualiser un accompagnement.

La formation à cet outil standardisé mais non rigide vous permettra de fiabiliser votre administration de l'échelle et votre cotation. Ainsi, après des temps de formation et de pratique supervisée, vous maîtriserez la passation complète de l'échelle et passerez l'examen d'habilitation à la NBAS.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Acquérir des connaissances sur le neuro comportement du bébé
- Être à l'aise dans la manipulation du bébé et savoir s'ajuster à ses manifestations comportementales.
- Donner un retour oral aux parents.
- Réaliser une évaluation interactive avec le bébé et sa famille.
- Coter une NBAS et tenir compte des ressources et des fragilités du bébé.
- Préparer et passer l'examen d'habilitation à la NBAS (échelle de Brazelton)

Public

- Professionnels de santé travaillant régulièrement avec des bébés et leur famille : pédiatre, généralistes, pédopsychiatre, sages-femmes, infirmières spécialisées, psychologues, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés...
- Maximum 5 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Description et observation des 28 items comportementaux et des 18 items réflexes
- > Étude de l'organisation des états d'éveil du bébé et son autorégulation dans les systèmes autonomes, moteurs, et d'interactions
- > Comportements organisés et comportements désorganisés
- > Amélioration de ses capacités d'observation et d'adaptation aux besoins du bébé
- > Apprentissage de la cotation d'une échelle
- > L'ajustement aux manifestations du bébé
- > Intérêts et utilisation clinique
- > Passage de l'examen d'habilitation à la NBAS

Durée

3 jours (21 heures), intersessions entre chaque journée

Date et lieu

En inter : 1^{er}/02, 31/03 et 20/09/2027, Besançon

Pré-requis

Avoir suivi la formation Initiation à la NBAS (🔗 p. 30)

Envoyer un CV et décrire son projet

Disposer d'un lieu pour la réalisation des passations

Coût pédagogique

Inter : 1 300€ par personne

LES +

Méthode pédagogique participative, active et démonstrative

Exercices, mises en situation, vidéo, accès à une plateforme pédagogique.

Temps intersession : réalisation par le stagiaire de 20-25 passations sur des bébés dont 2-3 filmées pour transmission à la formatrice. Supervision par la formatrice.

Formatrices habilitées par le Brazelton Center Institute de Boston (USA) à la NBAS

Évaluation finale d'une passation

Habilitation à la NBAS

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation à la NBAS (🔗 p. 30)



Encourager les personnes à la prévention et au dépistage

Pour accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel à prendre soin de leur santé, il est important de connaître les différents comportements à risques, les actions de prévention et de dépistage et les signes d'alerte. Cette formation vous permettra ainsi de pouvoir sensibiliser les personnes autour de la prévention et des dépistages.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les facteurs de risques de cancers et comment les éviter
- Expliquer les divers dépistages et vaccins afin de préserver la santé avec des outils permettant d'accompagner les personnes dans cette démarche
- Être vigilant aux signes cliniques d'une personne accompagnée

► Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap intellectuel
- Maximum de 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

- > Les comportements à risques pour la santé et les habitudes de vie favorables à la santé
- > Les différents dépistages / vaccins en fonction de l'âge de la personne :
 - Les outils disponibles pour accompagner les personnes
- > Les signaux d'alertes devant amener à consulter un médecin : fièvre, toux, baisse de l'acuité visuelle, palpitations, jambes gonflées, douleur...
- > Repérer une modification de l'état de santé de la personne à l'aide de grilles de surveillance
 - Douleur, sommeil, alimentation

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Mise en situation, exemples, photolangage

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Promouvoir l'équilibre alimentaire auprès des personnes (📄 p. 33)
- Prendre soin de sa santé (📄 p. 64)



Promouvoir l'équilibre alimentaire auprès des personnes

Pour encourager les personnes en situation de handicap intellectuel à avoir une alimentation favorable à leur santé, il est nécessaire de connaître les règles d'une alimentation équilibrée. Cette formation vous permettra ainsi d'accompagner au mieux les personnes dans leurs comportements alimentaires.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les groupes d'aliments et les besoins nutritionnels
- Repérer les risques dans les aliments transformés
- Encourager des comportements alimentaires favorables à la santé

► Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap intellectuel
- Maximum de 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Les comportements alimentaires favorables à la santé :

- Manger équilibré, éviter de grignoter, manger des produits frais, les astuces pour dépenser moins...

> Les groupes d'aliments et nos besoins nutritionnels :

- Les fruits et légumes, les féculents, les produits laitiers...
- La répartition de nos besoins nutritionnels sur la journée comme 5 fruits et légumes par jour

> Les risques dans les aliments transformés :

- Sucres cachés
- Sel
- Matière grasse

> Les différents régimes alimentaires prescrits (régime diabétique, régime sans sel...) pour participer à leur mise en place au quotidien

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Mise en situation, exemples, photolangage, remise d'outils adaptés en FALC pour accompagner les personnes en situation de handicap

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Encourager les personnes à la prévention et au dépistage (📄 p. 32)
- Bien se nourrir (📄 p. 62)



Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté » - SRAV-A

Cette formation permet de comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap en matière de pratique du vélo pour mettre en place avec succès le programme **SRAV-A** au sein des établissements.

Les participants apprendront ainsi à adapter les techniques d'enseignement, à sélectionner le matériel adéquat et à créer un environnement inclusif et sécurisé pour tous les participants, tout en favorisant la confiance, l'estime de soi et le bien-être général des cyclistes.

L'accent sera mis sur les bénéfices physiques, mentaux et sociaux de la pratique du vélo.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Connaître le programme Savoir Rouler À Vélo Adapté (SRAV-A)
- Appliquer le programme SRAV-A au sein de leur établissement
- Mettre en place le programme de manière sécurisée
- Adapter le programme en fonction des spécificités du public

Public

- Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (STAPS, BPJEPS, etc.)
- Bénévoles intervenant dans une association sportive de cyclisme
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir Pédaler »

- Mettre son casque
- Identifier les éléments de sécurité
- Vérifier le bon fonctionnement de son vélo
- Savoir piloter (pédaler, tourner, freiner, conduire)

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir circuler »

- Identifier les espaces de circulation
- Respecter le code de la route
- Communiquer avec les autres cyclistes

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir Rouler »

- Circuler en situation réelle en prenant en compte les autres usagers de la route et le code de la route

> Les éléments, les difficultés permettant de rouler en groupe

> Point réglementaire sur la pratique du vélo sur voie publique

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : 20, 21 et 22/09/2027, Besançon

Pré-requis

Savoir utiliser l'outil vélo

Coût pédagogique

En intra : 3 150 € net de taxes par groupe

En inter : 585 € net de taxes par personne

LES +

Méthode pédagogique pratique, démonstrative et active

Pratique avec un groupe test, échanges d'expérience, mises en situation

Évaluation : mise en situation pour chaque bloc

Un vélo par participant

En partenariat avec le CDSA 25

Attestation officielle d'encadrant SRAV-A

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Devenir référent sport en ESMS (📄 p. 35)



Devenir référent sport en ESMS

L'activité physique et sportive au sein des ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) est encouragée par le décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023, et la note d'information interministérielle du 29 février 2024 avec la désignation d'un référent sportif au sein des ESMS.

Pour devenir référent sport, il est important d'appréhender les notions de santé, de nutrition, et d'activité physique pour orienter des comportements favorables au bien-être des personnes accompagnées.

Cette formation permet de comprendre les avantages du sport adapté pour la santé physique, mentale et sociale, de savoir choisir et proposer des activités physiques adaptées aux capacités individuelles, et d'assurer le rôle de référent Sport au sein de son ESMS.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion de Sport Santé
- Identifier les recommandations générales et adaptations spécifiques au public dans le sport adapté
- Mettre en place des projets de lutte contre la sédentarité au sein des ESMS
- Fédérer autour d'un projet Sport Santé
- Favoriser la pratique régulière et adaptée d'une activité physique et sportive afin de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain

Public

- Éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (STAPS, BPJEPS, etc.)
- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec Trouble du Spectre de l'Autisme
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Comment prendre soin de son corps ?
- > La santé et la sécurité dans la vie professionnelle, dans la vie quotidienne et dans les loisirs
- > Les représentations en matière de santé, de nutrition, et d'activité physique
- > Les notions de sédentarité et d'activité physique et les risques liés à l'inactivité physique et/ou sédentarité
- > Les notions de bases en nutrition
- > Les besoins, freins et leviers de la pratique d'une activité physique adapté
- > L'élaboration d'un projet cohérent et intégré dans le réseau sur le territoire
- > La mise en réseau des différents acteurs
- > La mise en place du projet avec l'ensemble de l'équipe

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : 22 et 23/03/2027,
Besançon

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

En intra : 2 100 € net de taxes par groupe

En inter : 390 € net de taxes par personne

LES +

**Méthode pédagogique
expositive, participative**

**Mise en situation, exemples,
réalisation d'un livret FALC
sport santé**

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Encadrer Savoir Rouler À
Vélo Adapté - SRAV-A
(📄 p. 34)



Autodétermination : soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Derrière les notions de choix et de prise de décision se cache une série de compétences qui se développent tout au long de la vie. A la fois processus et résultat, le concept d'autodétermination regroupe l'ensemble des mécanismes qui permettent à la personne de s'engager dans un projet de vie qui prend en compte ses aspirations, ses besoins et ses souhaits.

Pour développer cette capacité, les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre à évaluer les compétences d'autodétermination, à favoriser leur acquisition et à proposer un environnement propice à leur expression.

Ainsi les équipes formées à l'autodétermination pourront accompagner au mieux la personne dans l'élaboration de son projet de vie et dans les choix du quotidien afin qu'elle reste autrice de sa vie.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les liens entre l'autodétermination, l'environnement et le projet de vie
- Découvrir des outils d'évaluation de l'autodétermination
- Approcher « les bonnes pratiques » liées à l'autodétermination dans la vie quotidienne
- Utiliser un programme d'intervention et de soutien à l'autodétermination

► Public

- Professionnels accompagnants des personnes en situation de handicap
- Nombre de participants : 10 personnes maximum

► Contenu de la formation

- > Vers plus de reconnaissance des droits à l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- > La définition du concept d'autodétermination
- > Les représentations liées à l'autodétermination et les réponses possibles
- > Les outils d'évaluation et d'intervention pour développer le soutien à l'autodétermination
- > Les pratiques de soutien à l'autodétermination au quotidien

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et démonstrative

Exemples, études de cas, brainstorming, échanges

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Autodétermination : devenir une personne ressource dans son ESMS (📄 p. 37)
- Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement (📄 p. 48)



Autodétermination : devenir une personne ressource au sein de son ESMS

Derrière les notions de choix et de prise de décision se cache une série de compétences qui se développent tout au long de la vie. À la fois processus et résultat, le concept d'autodétermination regroupe l'ensemble des mécanismes qui permettent à la personne de s'engager dans un projet de vie qui prend en compte ses aspirations, ses besoins et ses souhaits.

Pour développer cette capacité, les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre à évaluer les compétences d'autodétermination, à favoriser leur acquisition et à proposer un environnement propice à leur expression.

Ainsi les équipes formées à l'autodétermination pourront accompagner au mieux la personne dans l'élaboration de son projet de vie et dans les choix du quotidien afin qu'elle reste autrice de sa vie.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les liens entre l'autodétermination, l'environnement et le projet de vie
- Découvrir des outils d'évaluation de l'autodétermination
- Approcher « les bonnes pratiques » liées à l'autodétermination dans la vie quotidienne
- Utiliser un programme d'intervention et de soutien à l'autodétermination

► Public

- Professionnels identifiés pour devenir personnes ressources sur l'autodétermination
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

► Contenu de la formation

- > Vers plus de reconnaissance des droits à l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- > La définition du concept d'autodétermination
- > Le rôle de la personne ressource autodétermination
- > Les représentations liées à l'autodétermination et les réponses possibles
- > Les outils d'évaluation et d'intervention pour développer le soutien à l'autodétermination
- > Les pratiques de soutien à l'autodétermination au quotidien

Durée

2 jours (12 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et démonstrative

Exemples, études de cas, brainstorming, échanges

Une partie de la formation sera commune avec les personnes ressources en situation de handicap

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Autodétermination : soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées (📄 p. 36)
- Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement (📄 p. 48)



Les enjeux de la RQTH et des orientations professionnelles

Il n'est pas toujours aisé de comprendre les enjeux de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) pour les personnes qui en bénéficient, ni de maîtriser les orientations professionnelles notifiées par la MDPH et leurs conséquences.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la RQTH et son application
- Identifier les bénéfices d'une RQTH pour les personnes et leurs employeurs
- Savoir distinguer la RQTH, des orientations professionnelles prononcées par la MDPH

► Public

- Professionnels de l'accompagnement d'adultes ou d'adolescents
- Maximum de 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

- > Le rôle des MDPH dans les champs du médico-social et de l'insertion professionnelle
- > Les critères d'attribution de la RQTH
- > Les droits des personnes bénéficiant d'une RQTH
- > Les différentes orientations professionnelles (Milieu ordinaire / Milieu protégé)
- > L'embauche d'un salarié bénéficiaire d'une RQTH : quelles conséquences pour l'employeur ?
- > Le plan de transformation des ESAT : quels avantages pour les travailleurs d'ESAT ?

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique
expositive et démonstrative

Exemples, études de cas

Questionnaire d'évaluation final



Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées

L'intégration des droits des personnes handicapées dans les lois constitue une étape importante dans la reconnaissance de leur égalité et de leur dignité.

Ces lois ont également fait évoluer les pratiques professionnelles, l'organisation et le fonctionnement des structures médico-sociales. L'ensemble des professionnels sont concernés, car ils sont acteurs au quotidien du respect et de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer les grands principes des lois de 2002-2 et de 2005 notamment au regard de la mise en œuvre des droits des usagers dans les structures médico-sociales
- Identifier les enjeux liés à la construction et au suivi du projet personnalisé dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées, sans connaissance du secteur médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les droits fondamentaux des personnes accompagnées

- Respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité, de la sécurité
- Libre choix des prestations
- Accompagnement individualisé de qualité dans le respect du consentement éclairé
- Confidentialité des données
- Accès à l'information
- Information sur les droits fondamentaux et les droits de recours
- Participation directe au projet individualisé

> Les outils de la loi 2002-2

- Le fonctionnement du secteur médico-social
- Les sept outils visant à garantir l'exercice effectif des droits des usagers

> Loi 2005

- La participation, la citoyenneté, la compensation

> Le projet personnalisé

- Les objectifs, les pratiques, les outils

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

530 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Quiz, études de cas, exercices pratiques sur des outils amenés par les participants

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- **Autodétermination : soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**
(📄 p. 36)



Initiation à la démarche éthique en ESMS

La réflexion éthique des professionnels s'est récemment inscrite comme une des quatre valeurs fondamentales du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ESMS) produit par la Haute Autorité de Santé. Plus important, la réflexion éthique est un angle d'approche incontournable des situations de plus en plus complexes auxquelles sont confrontés les acteurs du soin et de l'accompagnement. Elle constitue ainsi un outil privilégié d'éclairage des problèmes et des choix engagés dans ces situations.

Pour autant, l'éthique demeure une notion très polysémique, aux contours et aux pratiques parfois floues, ce qui rend son déploiement difficile dans un contexte institutionnel. Cette formation vous propose de découvrir ce que recouvre la démarche de questionnement éthique en ESMS, de façon pragmatique et opérationnelle.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion d'éthique dans le soin et l'accompagnement et ses formes pratiques
- Caractériser la démarche de questionnement éthique et identifier les situations dans lesquelles s'engager dans cette démarche
- Appréhender les différentes instances ou modalités de déploiement du questionnement éthique en structure

Public

- Professionnel identifié pour participer à un projet de démarche éthique
- Maximum de 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> L'éthique et ses problèmes

- Définition générale
- Application au soin et à l'accompagnement
- Les situations complexes au plan éthique

> La démarche de questionnement éthique

- Enjeux et fonction dans la pratique professionnelle et institutionnelle
- Objectifs opérationnels
- Aspects méthodologiques principaux

> Instances / modalités de mise en œuvre

- Présentation des différentes possibilités de mise en œuvre de la réflexion éthique
- Principales stratégies de projet
- Ressources mobilisables

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Etudes de cas, discussions / échanges

Les savoirs essentiels et des pistes concrètes pour envisager un projet de diffusion de la réflexion éthique dans les pratiques

Questionnaire d'évaluation final



Exploiter la donnée pour répondre aux enjeux du secteur médico-social

Présente à tous les niveaux tels que l'accompagnement (Dossier de l'Usager Informatisé, données de santé, liste d'attente, etc.), le support (RH, finance, etc.), l'industrie (production, coûts, etc.), l'environnement (démographie, densité, etc.), les données offrent des possibilités de pilotage des activités et d'aide à l'analyse de certaines tendances. Cette formation a vocation à faire une introduction au pilotage par la donnée, un tour d'horizon des possibles tout en évitant certains écueils dans la manipulation de celle-ci.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre l'objet « donnée »
- Savoir exploiter la donnée : lui donner du sens, raconter une histoire
- Trouver les données utiles, nécessaires et fiables pour répondre à une problématique
- Restituer et visualiser ces données

► Public

- Cadres de l'accompagnement, chefs de services et adjoints, directions, professionnels des services supports exploitant de la donnée
- Maximum 12 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Définition et types de données

> Exploiter les données : pourquoi ?

- En interne
- En externe : rendu de compte, enquêtes
- Prospective

> Le chemin de la donnée

- Où trouver des données ?
- Fiabilité de la donnée
- Sécurité de la donnée
- Visualisation de la donnée

> Mise en pratique sur des cas proposés par les participants

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir manipuler des données de type tableaux Excel, listes, etc.

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive et démonstrative

Mises en situation, exemples, cas pratique, liste des bases de données publiques

Un ordinateur par stagiaire

Questionnaire d'évaluation final



Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association

Les associations qui accompagnent et/ou représentent les personnes en situation de handicap intellectuel intègrent de plus en plus les personnes concernées au sein de leurs instances de gouvernance. Pour permettre une participation réussie, il est important que les administrateurs identifient les éléments à adapter et à mettre en place.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les clefs de réussite pour l'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance
- Adapter la communication orale et écrite
- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode Facile A Lire et à Comprendre

► Public

- Administrateurs d'associations du secteur du handicap
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

► Contenu de la formation

> L'intégration d'une personne en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance associatif

- L'accueil d'une personne au sein d'un organe de gouvernance
- La compréhension des enjeux et des documents par les personnes
- L'adaptation des modalités d'expression lors des réunions
- Le partage de la parole avec les personnes en situation de handicap intellectuel

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, associatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC :
 - Sélection des informations
 - Utilisation des mots
 - Construction des phrases
 - Règles sur la forme
- Le FALC appliqué aux documents associatifs
- Première approche du FALC : exemples de documents en FALC

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique
expositive, participative

Exemples, quiz, exercice
pratique

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Administrateurs : savoir
communiquer sur les réseaux
sociaux (📄 p. 43)



Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux

Pour faire connaître leurs actions et défendre leurs valeurs, les associations du secteur médico-social doivent pouvoir mobiliser et contrôler des moyens de communication impactant. Les réseaux sociaux apparaissent comme un des outils incontournables de communication. Il est donc important d'identifier les réseaux sociaux pertinents en fonction des objectifs recherchés, de comprendre leur utilisation et le type de contenus à publier.

► Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents réseaux existants et leurs intérêts pour les associations
- Adapter leurs publications de messages en fonction des réseaux et des comptes
- Utiliser a minima 3 réseaux sociaux

► Public

- Administrateurs d'associations du médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

► Contenu de la formation

> Les enjeux des réseaux sociaux pour les associations du médico-social

- Identification de l'association auprès du grand public
- Mise en avant des actions de l'association
- Lobbying
- Recrutement de nouveaux administrateurs / adhérents

> Les différents réseaux sociaux

- LinkedIn
- Facebook
- X
- Instagram...

> Les règles de base

- Quels réseaux pour quels contenus ?
- Quels comptes pour quels contenus (personnel / professionnel) ?
- Les modalités de rédaction selon les réseaux
- La gestion de la modération

> Première approche de l'utilisation technique de 3 réseaux sociaux adaptés à la communication associative

- LinkedIn, Facebook, X

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir naviguer sur Internet

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

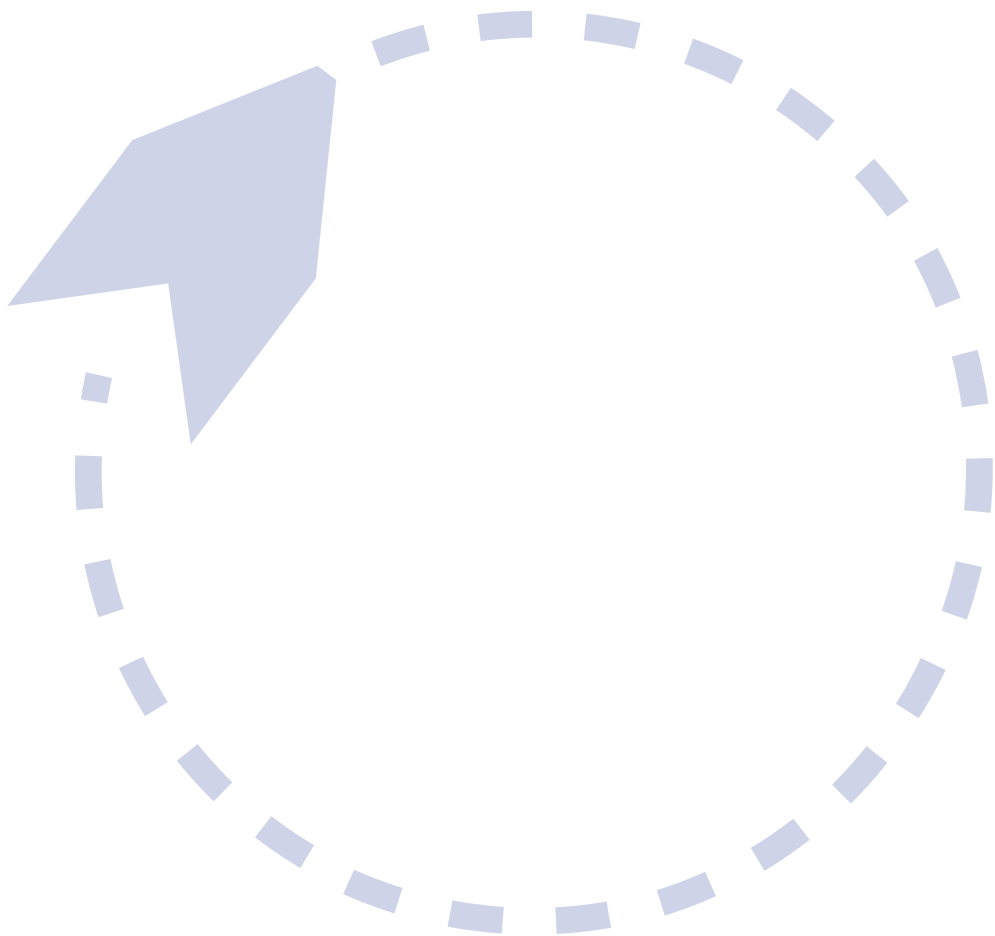
Méthode pédagogique
expositive, interactive

Exemples, quiz, cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association (📄 p. 42)





Catalogue de formation **Facile À Lire et à Comprendre**

2027

**Pratique : Imprimez de la page 45 à 83 pour sortir le catalogue
dédié aux personnes handicapées intellectuelles !**

Retrouvez les programmes classiques sur notre site internet : www.fondationpluriel.org/formasens





SOMMAIRE

FORMATIONS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement	1
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS)	2
Je suis administrateur d'une association médico-sociale	3
Animer une réunion	4
Parler en public	5
Gérer ses émotions	6
Devenir un pair-aidant	7
Bouger pour sa santé	8
Bien se nourrir	9
Prendre soin de sa santé	10
Vie intime, amoureuse et sexuelle	11
Aller sur Internet en sécurité	12
Initiation aux premiers secours	13
Intégrer un ESAT : comprendre son environnement de travail	14
Gestes et positions au travail	15
Hygiène alimentaire en cuisine centrale pour les travailleurs d'ESAT	16
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT	17
Bienvenue à la retraite	18

1

Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Mon association travaille sur l'autodétermination.
- Autodétermination est un mot compliqué.
- L'autodétermination est le droit de chaque personne de faire des choix pour sa vie.
- Cette formation me permettra de devenir une personne ressource autodétermination.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Il y aura des professionnels et des personnes handicapées à la formation.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Choisir, c'est quoi ?
- Choisir, c'est difficile ?
- Choisir, c'est prendre des risques ?
- L'avenir, c'est quoi ?
- L'avenir, c'est qui ?
- Qui choisit mon avenir ?
- C'est quoi un projet ?

➤ Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon établissement.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle de délégué CVS.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le CVS :
 - C'est quoi un CVS ?
 - Qui participe au CVS ?
 - De quoi parle-t-on au CVS ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au CVS ?
- Comment un CVS se prépare ?
- Comment se passe un CVS ?
- Comment redonner les informations aux autres personnes accompagnées ?
- Être délégué CVS.
- Comment communiquer avec les autres personnes accompagnées ?

➤ Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au Conseil d'Administration de mon association.
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon association.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle d'administrateur.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le Conseil d'administration d'une association :
 - C'est quoi un conseil d'administration ?
 - Qui participe au conseil d'administration ?
 - Le rôle des administrateurs
 - De quoi parle-t-on au conseil d'administration ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au conseil d'administration ?
 - Comment se préparer à un conseil d'administration ?
- Comment se passe un conseil d'administration ?
- C'est quoi représenter les autres ?
- Comment prendre la parole en public ?
- Après les réunions, qu'est-ce qu'on peut dire aux autres personnes ?

➤ Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

4

Animer une réunion



► Pourquoi ?

- Je fais partie d'une association ou d'un groupe de personne.
 - CVS.
 - Groupe d'expression.
 - Association d'autoreprésentants.
- Je veux organiser des réunions.
- Je veux de l'aide pour animer des réunions.
- Je veux avoir des outils pour animer des réunions.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées (ou 3 demi-journées si on parle « d'avant et après la réunion »).
- Pendant cette formation, il y aura des :
 - Présentations,
 - Des mises en situation,
 - Des exercices amusants,
 - Des films.

➤ Cette formation parlera de :

- À quoi sert une réunion ?
- Comment préparer une réunion ?
- Comment animer une réunion ?
- Comment gérer les problèmes lors d'une réunion ?
- En plus, on peut parler de ce qui se passe « avant et après la réunion »
(l'invitation, le compte rendu...)

➤ Le prix

Cette formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Si on parle « d'avant et après » la réunion la formation coûte 1570 euros à mon établissement.

Ces prix sont pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Je suis représentant, élu, membre de CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Prendre la parole en public n'est pas facile.
- Beaucoup de personnes ont peur de cela.
- Cette formation peut m'aider à mieux parler en public.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Des personnes de Droits Devant 25 pourront intervenir.
 - Droits Devant 25 est une association de personnes handicapées.
 - Les personnes de Droits Devant 25 sont habituées à prendre la parole en public.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



➤ Cette formation parlera de :

- Pourquoi prendre la parole ?
- Comment se passe une prise de parole en public :
 - Les différentes étapes,
 - L'importance de son image,
 - Ce que retient le public.
- Comment parler devant un public :
 - Ce qu'il faut faire avant de parler,
 - Ce qu'il faut faire avant de commencer à lire son texte,
 - Comment faut-il parler ?
 - Ce qu'il faut faire à la fin.
- Comment préparer son texte :
 - Ce que l'on veut dire,
 - Comment le dire ?

➤ Le prix

La formation coûte 1 575 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis un travailleur ESAT.
- Je veux mieux comprendre mes émotions.
- Les principales émotions sont :
 - la colère,
 - la peur,
 - la tristesse,
 - la joie.
- Je veux comprendre les réactions des autres.

► Comment ?

- La formation dure 1 journée
- La formation sera facile à comprendre
- Dans cette formation il y aura :
 - des explications,
 - des jeux,
 - des exercices.
- Je répondrai à un questionnaire avec mon téléphone portable.

➤ Cette formation parlera de :

- Des principales émotions : colère, peur, tristesse et joie
- Que se passe-t-il dans mon corps quand je ressens une émotion
- Comment des personnes peuvent avoir des émotions différentes face à une situation ?
- Comment bien respirer pour me calmer ?
- Qui peut m'aider si j'en ai besoin ?

➤ Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Un pair-aidant est une personne handicapée qui aide une autre personne handicapée.
- Je veux aider les autres.
- Cette formation me permettra d'aider avec mon expérience.

► Comment ?

- Cette formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Mon expérience qui peut servir à d'autre.
- Qui je peux aider ?
- Je peux aider pour quel problème ?
- Comment je peux aider quelqu'un ?
- Que faire quand le problème est trop grand ?
- Avoir confiance en soi.
- Parler de son expérience.

➤ Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle ou avec autisme.
- Bouger est important pour la santé.
- Le sport permet d'être en meilleure santé.
- Le sport permet de garder son autonomie.
- Le sport permet d'être mieux dans sa tête et avec les autres.
- Cette formation aide à faire une activité physique tous les jours.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura des temps d'explications.
- Des exemples seront donnés.
- Il y aura des temps d'activités sportives (il faut venir avec des habits de sports).
- Un livret en FALC sera donné à la fin de la formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Pourquoi faire du sport pour sa santé.
- Comment savoir si on est en forme.
- Comment faire du sport sans se blesser.
- Comment faire pour s'échauffer.
- Le plaisir de faire du sport.
- Les lieux où faire du sport.

➤ Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 15 personnes.



➤ Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle ou avec autisme.
- Il est important de bien se nourrir pour rester en bonne santé.
- Cette formation permet de connaître :
 - Les différents groupes d'aliments.
 - Le rôle des aliments sur notre corps.
 - Les risques pour notre corps si on mange des aliments transformés.
 - Les aliments transformés sont des aliments qui ont été cuisinés.
 - Par exemple, un plat de lasagne acheté dans le commerce.
 - Comment bien se nourrir.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 1 demi-journée.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Des groupes d'aliments.
- Comme par exemple les fruits, les légumes ou les produits laitiers.
- Ce que les aliments nous apportent.
- Combien d'aliments on doit manger par jour.
- Comme par exemple 5 fruits et légumes par jour.
- Ce qui est mauvais dans les aliments transformés :
 - Les sucres cachés,
 - Le sel,
 - La matière grasse.
- Comment bien se nourrir pour rester en bonne santé.

➤ Le prix

La formation coûte 530 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle ou avec autisme.
- Il est important de prendre soin de son corps pour rester en bonne santé.
- Cette formation permet de comprendre :
 - Comment je peux prendre soin de mon corps tous les jours.
 - Ce que je peux faire pour éviter d'être malade.
 - À quel moment je dois consulter mon médecin.
 - À quoi servent les tests de dépistage.
 - Un test de dépistage est un examen qui permet de rechercher une maladie dans notre corps.

► Comment ?

- Cette formation dure 1 demi-journée.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Quels sont les différents médecins que je peux rencontrer :
 - Médecin traitant,
 - Dentiste,
 - Gynécologue.
- Ce que je peux faire pour éviter d'être malade :
 - Faire des vaccins,
 - Faire des tests de dépistage,
 - Faire des prises de sang.
- Comment savoir si je suis malade.
- Comment prendre soin de son corps pour rester en bonne santé :
 - Se laver,
 - Se brosser les dents,
 - Mettre de la crème solaire quand je vais au soleil.

➤ Le prix

La formation coûte 530 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'ai le droit d'avoir une vie intime, amoureuse et sexuelle.
- Je veux avoir des informations sur :
 - Le fonctionnement de mon corps.
 - Mes droits.
 - Le suivi médical.
- Je veux comprendre les relations avec les autres.
- Je veux comprendre ce que je ressens pour les autres :
 - L'amitié.
 - Le couple.
 - La sexualité.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Le corps de la Femme et de l'Homme.
- L'intimité et la pudeur.
- Le respect de soi, de l'autre.
- La santé sexuelle et la prévention : prendre soin de soi.
 - La contraception, le suivi gynécologique.
 - Les maladies sexuelles et le dépistage.
- Mes relations avec les autres.
- La relation amoureuse.
- L'envie d'être parent.
- Être célibataire.
- La sexualité et la loi :
 - Être abusé (victime).
 - Abuser (coupable).
 - Les violences sexuelles.
 - La pornographie.
 - Les réseaux sociaux.
- Une sexualité choisie.

➤ Le prix

La formation coûte 1 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 12 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'utilise internet régulièrement.
- Ou j'aimerais utiliser internet.
- Je vais sur internet pour me changer les idées.
- Je vais aussi sur internet pour faire des démarches administratives.
- Il y a beaucoup d'arnaques sur internet.
- La formation explique comment faire attention sur internet.

► Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- J'utiliserai mon ordinateur, ma tablette ou mon smartphone.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Quel matériel utiliser pour aller sur internet.
- Les logiciels à installer pour aller en sécurité sur internet.
- Ce que l'on trouve sur internet.
- Ce que je peux faire sur internet.
- Ce que je ne peux pas faire sur internet.
- Comment écrire un mail ?
- Les réseaux sociaux.
- Les sites de rencontre en ligne.
- Les sites de jeux en ligne.
- Les achats en ligne.
- Les sites de téléchargement.

➤ Le prix

La formation coûte 2 100 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Il y a beaucoup de risques d'accident dans notre vie.
- Il y a des risques pour nous et pour les autres.
- On peut réduire certains risques.
- On peut aider quelqu'un qui vient d'avoir un accident.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.
- Un secouriste pourra venir à la formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Réduire les risques de la vie courante.
- Éviter que la situation devienne plus grave après un accident :
 - Pour les autres,
 - Pour la victime.
- Prévenir les secours.
- Aider un secouriste.
- Donner les premiers soins à une victime avec un secouriste.

➤ Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT depuis peu de temps.
- C'est très important :
 - De connaître mon ESAT,
 - De connaître mes droits,
 - De connaître mes obligations.
- Cette formation me permettra de travailler dans de bonnes conditions.

► Comment ?

- La formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Mon ESAT :
 - Son histoire et pourquoi il existe,
 - Comment cela fonctionne.
- L'ESAT, un établissement de travail :
 - Ce que m'apporte le travail,
 - Ce que veut dire travailler à l'ESAT.
- Ce que veut dire être usager d'un ESAT :
 - Comment on entre à l'ESAT ?
 - Comment on peut sortir de l'ESAT ?
- Comment dire ce que l'on veut à l'ESAT ?
 - Le rôle des professionnels,
 - Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Mes droits à l'ESAT et ce que je gagne en argent.
- Les règles de vie en ESAT :
 - Ce qui est autorisé,
 - Ce qui est interdit .

➤ Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je travaille en ESAT ou en entreprise adapté.
- Au travail :
 - Je porte des choses lourdes,
 - Je suis dans un environnement particulier ou dangereux (froid, chaud).
- Je veux prendre soin de ma santé au travail.
- Je veux prendre soin de la santé au travail des autres.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- Pendant cette formation, il y aura des :
 - Présentations,
 - Des exercices pratiques,
 - Des mises en situation.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

Cette formation parlera de :

- Des risques au travail.
- Comment prendre soin de sa santé au travail.
- Comment éviter des accidents au travail.
- Comment porter des choses lourdes.
- Comment économiser ses forces.



Le prix

Cette formation coute : 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je travaille dans une cuisine ou dans une cafétéria.
- Je veux connaître les règles d'hygiène en cuisine.
- Je veux comprendre ces règles d'hygiène.
- Je veux utiliser ces règles d'hygiène dans mon travail à l'ESAT.

► Comment ?

- La formation dure 4 demi-journées.
- Nous parlons de mon travail en cuisine.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Nous irons en cuisine.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Je suis responsable de la santé des clients.
- Les microbes :
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Comment éviter la contamination ?
- Mon hygiène de professionnel de la cuisine :
 - Qu'est-ce qu'on attend de moi ?
 - Les Équipements de Protection Individuels (EPI) ?
 - Le lavage des mains.
- La sécurité des aliments :
 - Les températures,
 - Les contrôles,
 - La traçabilité.
- Les bonnes pratiques :
 - Les différentes zones de la cuisine,
 - Les déplacement en cuisine,
 - Le stockage des aliments,
 - Le nettoyage.

➤ Le prix

La formation coûte 2 100 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



➤ Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je souhaite découvrir le travail en milieu ordinaire.
- Avant de faire un stage de travail en milieu ordinaire, je dois avoir toutes les informations.
- Ces informations m'aideront à réfléchir sur le travail en milieu ordinaire.
- Ces informations m'aideront à avancer dans mon projet professionnel.

➤ Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

➤ Cette formation parlera de :

- Quels sont mes droits en tant que travailleur d'ESAT ?
- Qu'est-ce que le « milieu ordinaire » ?
 - Comment travailler en milieu ordinaire ?
- Les différences entre le milieu ordinaire et l'ESAT :
 - Etre usager ou être salarié,
 - L'accompagnement social,
 - Les exigences,
 - Comment on entre dans l'ESAT ou dans l'entreprise ?
 - Comment on sort de l'ESAT ou de l'entreprise ?
 - L'organisation d'un ESAT et d'une entreprise,
 - Ce que l'on gagne en argent.
- Comment certains métiers du milieu ordinaire fonctionnent :
 - Ouvrier d'espaces verts,
 - Agent de nettoyage,
 - Ouvrier de production,
 - Agent de restauration,
 - Ou d'autres métiers en fonction de votre projet.

➤ Le prix

La formation coûte 2 100 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.



► Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je vais bientôt avoir l'âge de partir en retraite.
- Partir en retraite veut dire arrêter de travailler.
- J'aurai beaucoup de temps.
- Je pourrai avoir d'autres activités.
- Cet atelier permettra de réfléchir à ma retraite.
- Je pourrai poser toutes mes questions.

► Comment ?

- Cet atelier dure 3 jours.
- Cet atelier sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cet atelier.
- Tous les conseils de l'atelier seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin d'atelier.

➤ Cet atelier parlera de :

- Comment préparer ma retraite :
 - Ce qui sera bien et ce qui sera moins bien,
 - Ce que j'aime dans mon travail,
 - Pourquoi je dois me préparer à la retraite.
- L'argent que je vais gagner à la retraite :
 - On m'accompagnera à un rendez-vous, à la caisse de retraite.
- Mon logement.
- Ce que je pourrai faire à la place du travail.
- Ma santé :
 - Le suivi médical,
 - L'alimentation,
 - L'activité physique,
 - Le sommeil et la mémoire.

➤ Le prix

Atelier financé à 100% par la Carsat.

Ce prix est pour un groupe de 8 à 10 personnes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute formation sollicitée par un bénéficiaire auprès de FORMASENS, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel, ou toute offre de formation spécifique qui serait décrite ci-après. Le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire (et par voie de conséquence des stagiaires) aux présentes conditions générales de vente.

> Article 1 : définitions

Bénéficiaire : toute personne morale, qui souhaite suivre une formation auprès de FORMASENS.

Conditions générales de vente : le présent document, dans sa dernière version, est disponible sur simple demande adressée à FORMASENS. Les conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du Bénéficiaire.

Formations Intra : formations sur mesure réalisées pour un bénéficiaire (organisme gestionnaire, établissement...). Ces formations se déroulent dans les locaux des bénéficiaires aux dates convenues avec eux.

Formations Inter : formations réalisées dans des locaux mis à disposition par FORMASENS, à des dates fixées par FORMASENS.

Stagiaire(s) : le ou les salarié(s), personne(s) accompagnée(s), administrateur(s) d'un bénéficiaire qui est/sont inscrit(s) à une formation organisée par FORMASENS.

> Article 2 : formations

Les actions de formation dispensées par FORMASENS rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. Sauf mention particulière, chaque jour de formation comprend 7 heures de formation.

> Article 3 : formations intra (sur site)

3.1 Inscription

À la demande d'un bénéficiaire, FORMASENS transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif au plus tard 15 jours avant la date proposée par FORMASENS pour organiser la formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par FORMASENS d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complétée, datée et signée par le bénéficiaire.

3.2 Tarifs, facturations et règlements

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes. Ce tarif comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus au réel, sur présentation de facture ou note de frais. Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des stagiaires et du formateur. Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire. Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la proposition de formation, et conforme aux exigences légales et réglementaires. La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courriel, ac-

compagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage. Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

> Article 4 : formations inter

4.1 Inscription

L'inscription à une formation inter se fait via un bulletin d'inscription complété et retourné par courrier ou par courriel.

Toute inscription engage le bénéficiaire et implique donc un accord préalable du bénéficiaire sur le suivi de ladite formation par le ou les stagiaires(s).

La convention de formation est envoyée par courriel au bénéficiaire avec le programme détaillé de la formation. Un exemplaire de la convention doit être retourné, complété et signé, à FORMASENS pour que l'inscription soit validée.

Au plus tard une semaine avant le début de la formation, FORMASENS transmet la convocation aux stagiaires précisant notamment le programme, les dates, horaires et lieux, le formateur et un questionnaire préalable à la formation.

4.2 Tarifs, facturations et règlements

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes. Le tarif indiqué comprend les coûts pédagogiques, les frais administratifs et logistiques. Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courriel, accompagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage. Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

> Article 5 : annulation ou report

5.1 Du fait de FORMASENS

FORMASENS se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et actions de formation ainsi qu'à la planification de ses formations inter. En cas d'annulation ou de report de la formation, pour quelque cause que ce soit, FORMASENS s'engage à prévenir par e-mail le bénéficiaire, ou directement les stagiaires préalablement inscrits dans les meilleurs délais.

5.2 Du fait du bénéficiaire

Toute formation annulée ou reportée par le bénéficiaire, moins de 7 jours francs avant le début de la formation, sera due intégralement par le bénéficiaire à FORMASENS. Le bénéficiaire a la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre de ses salariés, sans facturation supplémentaire, jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à formasens@fpluriel.org.

> Article 6 : limitations de responsabilité de FORMASENS

La responsabilité de FORMASENS ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les stagiaires.

La responsabilité de FORMASENS est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire. La responsabilité de FORMASENS est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMASENS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de

fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les stagiaires.

> Article 7 : force majeure

FORMASENS ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Fondation Pluriel, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

> Article 8 : propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils et documents préparés pour la formation et éventuellement remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et, à ce titre, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. FORMASENS est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose.

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par FORMASENS lors des formations, demeurent la propriété exclusive de FORMASENS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de FORMASENS. FORMASENS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution d'une formation.

> Article 9 : communication

Le bénéficiaire autorise expressément FORMASENS à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

> Article 10 : protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; et
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des stagiaires sont des données accessibles à ses services.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le stagiaire et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition. À cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données : dpo@fpluriel.org. FORMASENS s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la

confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

FORMASENS s'engage à informer le bénéficiaire en cas de violation, de perte ou de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des formations, afin de permettre au bénéficiaire d'alerter les personnes concernées et de se conformer à ses obligations au sens de la réglementation susmentionnée.

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FORMASENS, en application et au cours de l'exécution des formations, ne pourront être communiquées qu'aux partenaires contractuels (formateurs) de FORMASENS pour les besoins desdites formations (sur le territoire de l'Union Européenne).

FORMASENS et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers. FORMASENS conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des stagiaires, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

> Article 11 : règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de FORMASENS dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le bénéficiaire se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qui assistent aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses stagiaires.

> Article 12 : sous-traitance

FORMASENS et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de FORMASENS.

> Article 13 : notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

- à FORMASENS • Fondation Pluriel, 9 chemin de Palente 25000 BESANÇON
- au bénéficiaire : à l'adresse indiquée par le bénéficiaire lors de la commande.

> Article 14 : stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet : www.fondationpluriel.org/formasens et par demande écrite : formasens@fpluriel.org.

> Article 15 : attribution de compétences

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) et FORMASENS à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il sera recherché une solution à l'amiable.

A défaut, les Tribunaux de Besançon seront seuls compétents pour régler le litige.



Claire Martinet

Responsable de l'organisme de formation

☎ 03 81 51 96 54

✉ claire.martinet@fpluriel.org

FORMASENS • Fondation Pluriel

9 chemin de Palente

25000 Besançon

formasens@fpluriel.org

Référent handicap : 03 81 51 96 54 - formasens@fpluriel.org

Retrouvez le catalogue sur www.fondationpluriel.org/formasens

Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Siret : 791 747 819 00963



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



Collectif des Organismes de Formation
Experts en Pédagogie Spécialisée